Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 5

Artikel: Les domestiques
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-183183

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

maine qu'il n'y avait rien de plus juste que de te laisser reposer tranquillement le dimanche matin.

L'affaire a réussi, notre homme est libre et a eu la paix dans le ménage sans discussion.

Agréez, etc. *Un abonné.*

Lausanne, 26 janvier 1875.

Monsieur le Rédacteur,

La saison actuelle me remet en mémoire une industrie des plus originales, que je n'ai pas manqué d'aller visiter souvent pendant mon séjour à Paris. C'est la fabrique des pommes de terre nouvelles, sous le pont d'Arcole.

Voici en quoi consiste cette fabrique. On coupe en plusieurs morceaux des vieilles pommes de terre que l'on a soin de peler avant; on jette ces morceaux avec du gros sable et de l'eau acidulée avec du vinaigre, dans un tonneau que l'on fait tourner avec une manivelle. Cette opération se continue jusqu'à ce que les morceaux de pommes de terre se soient arrondis par le frottement avec le gravier. Ces pommes de terre ainsi préparées ressemblent à s'y méprendre à des pommes de terre nouvelles et je les ai vu vendre aux Halles centrales avec une étiquette indiquant « *Pommes de terre nouvelles d'Algérie,* » à 2 fr., 2,50 et 3 fr. le demi-kilog! J'ai bien souvent ri de voir de fameux cordons-bleu se laisser prendre à l'étiquette!

Agréez, etc. L. Leyvraz.

On nous écrit de Lausanne :

On se demande tout naturellement si nos journaux ne sont pas suffisamment renseignés sur les délibérations du Tribunal fédéral qui siége au milieu de nous. Les feuilles de la Suisse allemande rendent compte régulièrement et en détail de toutes les décisions de cette haute autorité. L'autre jour encore, la *Nouvelle Gazette de Zurich* rapportait un jugement assez curieux, dont, si nous ne faisons erreur, les journaux de Lausanne n'ont pas fait mention.

Il s'agissait d'un citoyen de Soleure qui s'est vu refuser de la part de son gouvernement la permission de se marier pour la raison qu'il n'est âgé que de vingt-sept ans, tandis que sa fiancée en a quarante et qu'elle apporte en dot six enfants illégitimes, qui ne sauraient contribuer à la paix conjugale.

L'intéressé a recouru au Tribunal fédéral, et celui-ci, se basant sur l'article 54 de la Constitution fédérale, a rejeté l'opposition du gouvernement de Soleure. Cet article porte :

« Le droit au mariage est placé sous la protection de la Confédération. — Aucun empêchement au mariage ne peut être fondé sur des motifs confessionnels, sur l'indigence de l'un ou de l'autre des époux, sur leur conduite ou sur quelque autre motif de police que ce soit. »

Les domestiques.

Que n'a-t-on pas dit, et que ne dira-t-on pas sur les domestiques?... Il est bien peu de maîtres et de maîtresses qui ne gémissent chaque jour et à chaque heure sur les défauts de leurs serviteurs. L'un vous fait le tableau d'un cocher brutal, adonné à la boisson et par là à l'infidélité ; l'autre vous parle des négligences de sa femme de chambre, de ses étourderies, des amours qu'elle entretient en secret et qui la détournent de ses devoirs ; un troisième se lamente sur l'inexpérience de sa cuisinière, sur ses mauvais dîners, grâce aux importunités des nombreux *cousins* qui viennent faire la *causette* à l'office ou sur le seuil de la maison, pendant que le rôti se brûle et perd sa saveur. Il n'y a plus de bons domestiques, répète-t-on de toutes parts, plus on en change, moins ils valent, plus on les paie moins ils travaillent.

Quoi qu'on dise cependant, il est quelque chose en leur faveur, et nous sommes peut-être plus solidaires de leurs défauts qu'on ne le croit généralement. Il nous tombe sous les yeux un intéressant article de M. Pierre Larousse, qui traite à fond le sujet dans sa vaste et savante encyclopédie, à laquelle nous nous permettons d'emprunter les réflexions suivantes :

« Par sa nature, il est clair que la domesticité est un reste d'esclavage. Avant que le luxe eut introduit dans les familles des *domestiques* superflus, chacun suffisait à ses besoins particuliers, et chaque individu d'une famille concourait aux ouvrages nécessaires : c'est ainsi, l'histoire nous l'apprend, que les filles des rois de la plus haute antiquité, allaient à la fontaine, faisaient la lessive, cuisaient le pain qu'elles avaient pétri, et ne dédaignaient pas de rendre aux étrangers qui se présentaient à leur cour tous les soins qu'exigeaient d'elles une hospitalité bienfaisante. Lorsque l'excès de l'amour-propre fut suivi d'une vaine ostentation, on crut se déshonorer en s'occupant à des choses honnêtes par elles-mêmes ; on les regarda dans la suite comme viles, et l'on ne trouva rien de mieux que de les confier à des individus dégradés. La barbarie qu'autorisa le prétendu droit de la guerre, en privant de la liberté les ennemis à qui l'on n'avait pu donner la mort, fit qu'on employa les esclaves aux fonctions les plus pénibles ; on se déchargea sur eux des occupations laborieuses; on s'en servit comme d'une chose; on les plia à ses besoins, à ses caprices ; on les châtia et même on fit plus. Les plus grands philosophes et les docteurs chrétiens crurent suffisant de dire qu'il fallait traiter les malheureux avec douceur et les aimer comme des frères. Des frères! quelle dérision! C'est aussi comme des frères qu'on nous enseigne de traiter nos *domestiques*. Qu'on demande aux dévotes leur avis sur ce point.

Dès que l'usage des esclaves eut cessé, on employa à leur place les enfants des personnes libres qu'une fortune médiocre forçait d'enlever du sein de leur famille pour les mettre au service de ceux plus riches qu'eux. *Domestique* voulait réellement dire alors attaché à la maison. Ces domestiques, qu'on

ne gardait d'abord que pendant un certain temps, qu'on regardait comme ses propres enfants, sur les mœurs desquels on veillait comme sur toutes celles de la famille, et à l'établissement desquels on pourvoyait en leur faisant apprendre quelque profession utile, ont été remplacés par les domestiques mercenaires, qui rendent les mêmes services, mais qui ne sont pas aussi bien traités de leurs maîtres et n'en reçoivent pas les mêmes avantages; c'est de là d'où sont venus les serviteurs de toutes sortes, comme valets de chambre, femmes de chambre, bonnes d'enfant, laquais, etc.

Les riches ont donc créé pour eux une classe dégradée; voilà qui est établi; et l'on voudrait échapper aux conséquences! On manifeste son mépris pour certains travaux, pour certaines occupations, et l'on voudrait que ceux à qui l'on destine ces travaux, ces occupations, regardés comme avilissants, comme indignes d'un homme libre ou d'une femme bien élevée, ne nous payassent pas de ce mépris d'une façon ou d'une autre! « Chaque fois que l'homme attache une chaîne aux pieds de son semblable, dit quelque part Bernardin de St-Pierre, la justice divine se charge d'en river une autre au cou du tyran. »

Certes, voilà des considérations que beaucoup de gens ne partagent pas, mais qu'il ne faut pas craind'exposer et de lire afin d'en tirer ce qu'elles peuvent avoir de vrai et de bon.

Hélas! on en dit tant sur ces pauvres domestiques qu'il faut bien leur accorder une petite revanche.

Un meeting de voleuses, à Londres.

(Suite.)

« J'espère que vous êtes toutes bien », exclama une voix forte, et un homme à large carrure se pencha par-dessus l'appui de la tribune, saluant la société.

» Je voudrais d'abord, continua-t-il, et avant de procéder à l'opération du manger, vous faire un cadeau de Noël... »

Il s'arrêta quelques secondes. Les physionomies des voleuses témoignèrent la plus intense curiosité.

« ..... sous la forme d'un livre de cantiques. »

Les visages se détendirent sous l'influence d'une grande déception. On avait attendu mieux. Cependant on se réconcilia avec l'idée de ce cadeau et on se mit cordialement à chanter, quand Ned Wright entonna de sa voix puissante une des hymnes, dont il a composé le plus grand nombre.

Je profitai de ce moment pour examiner de plus près le fameux missionnaire des repris de justice.

Stature ramassée, poitrine large, épaules carrées, cheveux coupés court, barbe entière, nez tordu, petits yeux perçants, sourcils épais, tel m'apparut le ci-devant vagabond, détenu, batelier de la Tamise, déserteur, matelot, boxeur couronné, vendeur de Bibles, prédicateur dans les rues, actuellement convertisseur de voleurs, Ned Wright.

Pendant trente ans, il avait mené une vie de débauches et de crimes dans les bas-fonds les plus bourbeux de la capitale; il avait volé avec effraction et autrement; il avait été transporté dans la voiture cellulaire aux tribunaux; matelot, il avait été fustigé avec le chat à neuf queues; il avait travaillé au moulin de force à la prison de Brixton; il avait chassé de chez lui, pendant une nuit pluvieuse, dans un accès de colère brutale, sa femme enceinte et demi-nue; ivrogne incorrigible, il s'était laissé enrôler par les *Teetotallers* et, ayant remporté un prix dans un concours nautique contre un concurrent adonné à la boisson, il fut présenté comme une preuve de la supériorité de l'eau sur la bière; il avait frappé et s'était laissé frapper, dans des assauts de boxe, jusqu'à évanouissement (de là son nez tordu), et il allait se mesurer avec le premier boxeur du jour, Jack Connelly, pour s'assurer incontestablement la suprématie dans le monde du sport de bas étage, quand, suivant son propre récit, « la voix du Seigneur » le saisit dans un théâtre où il était allé entendre une prédication, pour tuer le temps. Il jeta un regard d'horreur sur son passé. Il résolut de commencer une vie nouvelle, de devenir un Paul d'un Saul qu'il était.

Mais la réforme ne s'accomplit pas aisément. Personne n'avait confiance en lui, personne ne voulait lui donner du travail. Enfin, après de longs efforts, il put se procurer une petite voiture biblique avec laquelle il parcourut, prêchant et visitant, les quartiers sud de Londres. Ce temps, où, animé de désirs sincères, il était l'objet d'une défiance générale, lui a toujours paru le plus affreux de sa vie, et c'est le souvenir de ses souffrances qui l'engagea à renoncer à sa position d'agent biblique pour se consacrer à l'évangélisation des voleurs, afin d'aider à ceux qui se repentaient, et qui étaient partout repoussés, à trouver les moyens de gagner honorablement leur vie dans l'exercice d'un métier respectable.

Il avait reçu une excellente préparation pour ce ministère. Il connaissait les repaires et les bouges des voleurs; il connaissait leur langue, leurs mœurs, leur manière de penser, et savait reconnaître à mille indices le criminel sous quelque déguisement qu'il se cachât. Il invita d'abord ses anciens confrères à de simples prédications, dans lesquelles il s'efforçait d'agir sur eux par la perspective des récompenses futures. Ces meetings, très connus d'abord à cause de leur nouveauté, perdirent ensuite leur attrait. Il adjoignit alors à la prédication une bonne purée aux pois; plus tard, ses ressources agrandies lui permirent de donner des thés, auxquels il ajouta la séduction des cadeaux à la fin de la séance.

La police, qui est exactement prévenue du lieu et de l'heure de la réunion, a l'ordre rigoureux de se tenir à distance, afin de n'effrayer personne par la crainte d'un traquenard. De fait, je ne vis, ni de près ni de loin, le moindre agent de police.

Le chant dura longtemps. Dans son zèle, Ned Wright avait déjà entonné une seconde hymne, et les voleuses s'impatientaient comme nous autres de la galerie. Nous avions pour cela nos raisons, différentes des leurs. Elles tenaient à l'apparition du thé pour apaiser leur faim, et nous pour aspirer son parfum, au lieu de l'air empesté de la salle. Enfin, les vivres apparurent, et les femmes se mirent à manger et à boire. Deux cents grandes tasses circulaient de mains en mains; le liquide était bouillant, les morceaux de gâteau gros à étouffer les mangeuses; peu leur importait: elles avalaient et engloutissaient tout ce qu'il y avait à avaler et à engloutir. La voracité de la pauvreté affamée et d'un appétit bestial se montrait en plein dans les muscles raidis des joues et dans des yeux brillants de convoitise; au sein de la jouissance, les voleuses en réclamaient le renouvellement, épiant et surveillant l'apparition et la disparition des vivres avec une sorte de fureur. La petite vieille était tout particulièrement affairée, son menton marquait un pas de deux avec sa mâchoire supérieure. Du reste, le spectacle était peu édifiant; les bas côtés de la nature humaine s'étalaient là avec trop d'impudeur, et nous fûmes heureux, quand les voleuses finirent par s'arrêter, parce que le fleuve des provisions cessa de couler.

Après avoir jeté de droite et de gauche des regards interrogateurs, elles se mirent en position d'écouter. Elles avaient consommé le premier service; elles étaient moralement tenues de prêter une oreille attentive à Ned Wright. On entrevoyait encore, comme conclusion, le pain de quatre livres et la boîte de viande conservée. Puis, Ned Wright étant pour toutes un objet de curiosité en sa qualité d'ancien et digne membre de la confrérie des voleurs, et son langage fortement épicé de termes d'argot ayant le don de captiver, l'ordre s'établit rapidement, quand le prédicateur parut à la tribune et demanda aux femmes comment elles avaient trouvé le menu.